



APPELS D'OFFRES

**Mission d'inventaire de biodiversité pour l'obtention de crédits
biodiversité dans la région TRIDOM au Gabon**

NDICI AFRICA 2024/454-127
FINANCEMENT UNION EUROPEENNE « UE »

Octobre 2024



TABLE DES METIERS

A. DOSSIER D'APPEL D'OFFRES	3
1. Objet de l'appel d'offre.....	3
2. Financement.....	3
3. Type de marché	3
4. Type d'appel d'offres	3
5. Calendrier.....	3
6. Critères d'éligibilité	3
7. Budget disponible.....	4
8. Contenu des offres	4
9. Evaluation des offres	5
10. Envoi des offres	5
B. TERMES DE REFERENCES.....	7
1. Contexte.....	7
2. Objectifs de la mission	9
3. Démarche et méthodologie	10
4. Livrables attendus	11



A. DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

1. Objet de l'appel d'offre

Appuyer une étude pilote pour l'obtention de crédits biodiversité dans une concession forestière au Gabon tout en prenant en compte des réflexions actuelles au sein de l'Union Européenne pour encadrer et réglementer les crédits biodiversité

2. Financement

Union Européenne : NDICI AFRICA 2024/454-127

3. Type de marché

Marché forfaitaire

4. Type d'appel d'offres

Procédure négociée concurrentielle sans publication, consultation de minimum trois prestataires et mise en ligne de l'appel sur le site internet de Nature+.

5. Calendrier

La prestation aura lieu en 2 périodes d'environ 6 mois chacune, espacées de 2 ans. Au cours de ces 6 mois auront lieu la prise de données sur le terrain, l'analyse de données et la rédaction des rapports biodiversité.

Le démarrage de la première mission de terrain est prévu avant la fin 2024. La seconde mission sera prévue 2 ans après.

Le calendrier indicatif est le suivant :

	Date
Diffusion de l'offre	2 octobre 2024
Date limite pour adresser des demandes d'éclaircissements	15 octobre 2024
Date limite à laquelle l'administration contractante doit répondre aux demandes d'éclaircissements	20 octobre 2024
Date limite de soumission des candidatures	28 octobre 2024 à 12h (heure Bruxelles)
Notification de l'attribution	4 novembre 2024
Signature du contrat	15 novembre 2024
Mission 1	Décembre-mai 2024
Mission 2	Décembre-mai 2026

6. Critères d'éligibilité

Pour être éligible à ce marché, le demandeur doit :

- Être établi au Gabon ;
- Avoir une expérience avérée en gestion de la faune au Gabon ;
- Avoir de l'expérience dans les marchés innovants (crédits carbone, crédits biodiversité...).



7. Budget disponible

Pour cette mission, le budget total maximum est de 125.000€ (TTC).

La proposition financière doit inclure les frais liés au matériel, au traitement de données, ainsi que les déplacements nécessaires à la réalisation de la mission.

Le logement sur le terrain ainsi que le transport depuis Libreville vers la concession Rougier Gabon est pris en charge par l'entreprise.

8. Contenu des offres

Les offres doivent contenir :

- Un dossier **administratif** :
 - Le nom, l'adresse et les contacts de l'entreprise/du consultant ;
 - Tout document attestant l'existence légale de l'entreprise/du consultant (extrait du registre du commerce, acte notarié de création, inscription aux régimes d'assurances sociales, titre de patente, certification d'imposition, etc.) ;
 - Une attestation prouvant que l'entreprise/le consultant n'a pas fait faillite et qu'il exerce régulièrement ses activités et ne se trouve pas sur les listes des mesures restrictives de l'UE (www.sanctionsmap.eu);
 - Une attestation de domiciliation bancaire.
- Une offre **technique** :
 - Une brève description du soumissionnaire et un aperçu de son expérience récente dans le cadre de services similaires ;
 - Toutes les observations ou suggestions éventuelles sur les termes de référence et les données, services et installations devant être fournis par l'autorité contractante ou partenaire (Nature+ et/ou Rougier Gabon) ;
 - Une présentation précise, détaillée et argumentée de la méthodologie qu'ils proposent de mettre en œuvre dans leur offre de service (étapes de l'accompagnement, acteurs consultés, réunions et restitutions, méthodologie et outils de collecte /traitement d'informations, documents produits) ;
 - La description de l'équipe d'experts qui réalisera la mission, le chronogramme et la répartition du nombre de jours de travail entre membres de l'équipe durant les différentes phases, le rôle des différents membres de l'équipe, et les précisions nécessaires quant aux modalités de coordination et de communication entre eux ;
 - Des curricula vitae récemment signés par le personnel spécialisé qui effectuera la mission ;
 - Toute autre information utile pour permettre à l'autorité contractante d'évaluer les compétences, les capacités et l'efficacité du soumissionnaire.
- Une offre **financière** énumérant tous les coûts afférents à la prestation du service et à l'achat du matériel, au moyen de tableaux précis, et présentant les coûts unitaires. La proposition financière doit être exprimé en Euros et doit être présentée hors taxes et impôts, et TTC.

Aucun document supplémentaire (brochure, lettre, etc.) joint à l'offre ne sera pris en considération.

Les offres devront avoir une **validité de Soixante (60) jours** à partir de la date limite de soumission.

9. Evaluation des offres

Les offres seront ouvertes en séance privée par un comité de sélection. Le comité d'évaluation peut, à sa discrétion, demander à un soumissionnaire de clarifier un aspect de son offre lors de la vérification et de la comparaison des offres. En outre, le comité d'évaluation se réserve la possibilité de s'entretenir avec chaque équipe de consultants après la soumission des propositions.

L'analyse des offres se fait en deux étapes : d'abord d'un point de vue de la qualité technique, ensuite du point de vue du coût.

L'évaluation technique porte sur la qualité de l'offre en suivant une liste de critères techniques, sur base de la grille d'évaluation reproduite ci-après.

Rubrique	Note maximum
Expertise du candidat	30
Expertise technique de l'entreprise/consultant (en particulier, une connaissance des inventaires faune/crédits biodiversité)	10
Expertise des experts proposés (CV)	20
Analyse du marché	20
Analyse du marché	10
Pré-identification des potentiels acheteurs	10
Méthodologie proposée	50
Méthodologie de prise de données	20
Analyse de données	20
Chronogramme et délais dans le traitement de données et production des livrables	<2 mois : 5 Entre 2 et 3 mois : 3 >3mois : 0
Contribution à la réflexion au niveau national	5
Divers	+5 (bonus)
Contribution à la formation des étudiants (optionnel)	+5

La formule utilisée pour établir le score financier est la suivante :

$$Sf = 100 \times Fm/F$$

Sf étant le score financier, Fm la proposition la moins disante et F le montant de la proposition considérée.

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont : T (technique) = 80% et F (financier) = 20%. Ainsi, le score global est calculé en utilisant la formule suivante :

$$S = St \times 0,80 + Sf \times 0,20$$

Le travail de dépouillement des offres se base uniquement sur les documents de soumission transmis par les soumissionnaires, à l'exclusion de toute autre information.

10. Envoi des offres

Les offres seront envoyées par mail avec l'objet « Offre crédits biodiversité Gabon » à la Responsable Administration et Finances de Nature+, finance@natureplus.be, avec copie à la Direction de Nature+ (direction@natureplus.be).



La date limite de réception des offres est fixée au 28 octobre 2024 à 12h (heure de Bruxelles). Toute offre reçue après cette date sera rejetée.



B. TERMES DE REFERENCES

1. Contexte

L'initiative du paysage écologique de la Tri-national Dja-Odzala-Minkébé (TRIDOM) a été lancée en 2008 par le Cameroun, le Gabon et la République du Congo à travers le projet « Conservation de la biodiversité transfrontalière dans l'interzone de Dja-Odzala-Minkébé au Cameroun, Congo et Gabon ». En couvrant 10% des forêts tropicales d'Afrique centrale, cette région est dotée d'une biodiversité exceptionnelle, notamment en termes de grande faune grâce à la présence de nombreux baïs.

La présente Action, dénommée « Conservation Inclusive dans les paysages gabonais et camerounais du Tridom », abrégée TRIDOM, s'inscrit dans le cadre du contrat de subvention NDICI AFRICA 2024/454-127 conclu entre L'Union européenne, Nature+, L'Université de Liège, Noé, Conservation Justice et Global Conservation. Démarré en août 2024, ce projet a une durée de 48 mois.

Émis dans un contexte de réduction de la perte de biodiversité tout en améliorant de manière durable la qualité de vie des communautés camerounaises et gabonaises, le projet TRIDOM vise à i) déployer un système de gestion de la faune et de suivi écologique dans les concessions forestières, ii) assurer la surveillance du territoire et la lutte anti-braconnage, et iii) faire évoluer le modèle concessionnaire pour permettre un financement alternatif et diversifier les sources de revenus des communautés locales.

Les sociétés forestières possédant un label de gestion durable pourraient bénéficier des instruments financiers qui visent à valoriser et à protéger la biodiversité, comme les crédits biodiversité. Pour ce faire, les entreprises doivent documenter et quantifier les bénéfices environnementaux de leurs initiatives. Elles pourraient ensuite vendre ces crédits à des entreprises ou à d'autres organisations qui cherchent à compenser leurs impacts sur la biodiversité.

La présente mission appuiera une étude pilote pour l'obtention de crédits biodiversité dans une concession forestière au Gabon. L'étude prendra en compte les réflexions actuelles au sein de l'Union Européenne pour encadrer et réglementer les crédits biodiversité.

La mission se focalisera dans la concession forestière sous aménagement durable (CFAD) gabonaise Ogooué-Ivindo, gérée par Rougier Gabon. La société forestière Rougier Gabon est engagée dans la gestion forestière durable et l'aménagement depuis le milieu des années 90, et est certifiée FSC® depuis 2008. La politique de Rougier Gabon en matière de faune et de surveillance du territoire est matérialisée par la mise en place d'un programme spécifique, de patrouilles au sein de chaque CFAD, de gestion des données recueillies et des informations liées aux infractions constatées. Ce programme vise à se conformer au cadre législatif et institutionnel, mais également aux exigences de la certification FSC®.

La CFAD de l'Ogooué-Ivindo a une superficie de 282 030 ha est gérée sous aménagement durable depuis 2004, année de validation de son plan d'aménagement. Elle jouxte toute la limite ouest du Parc National d'Ivindo. Elle est certifiée FM FSC® depuis 2008.

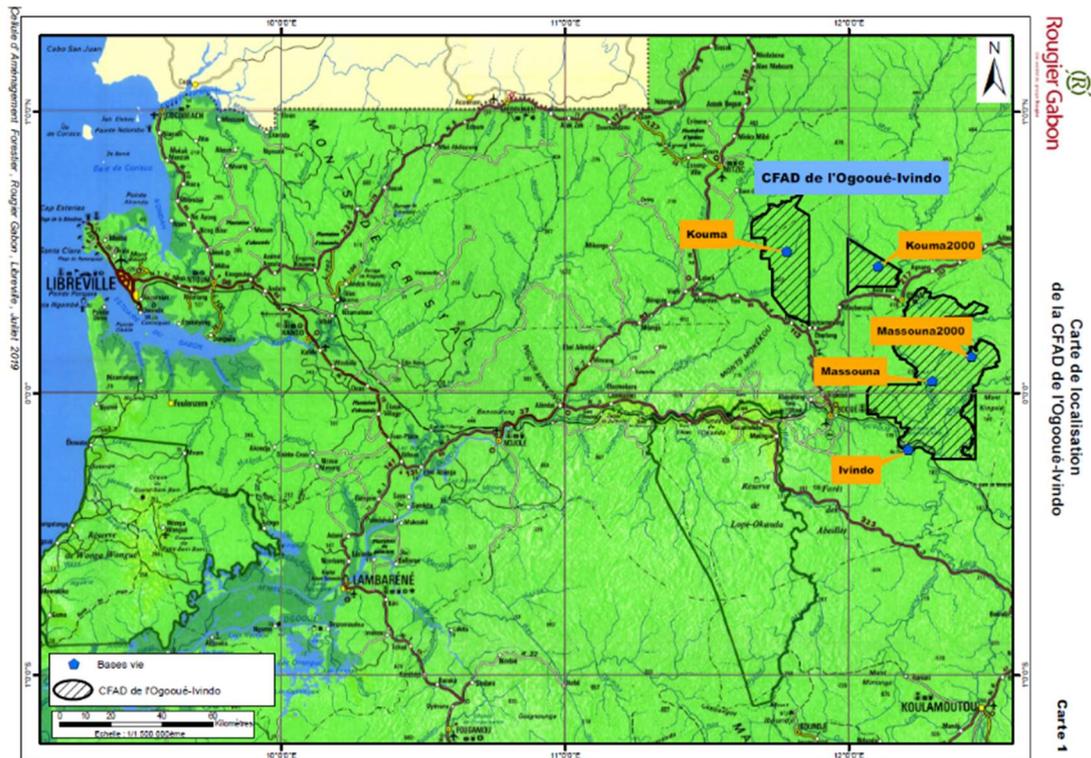


Figure 1. Localisation de la CFAD Ogooué_Ivindo gérée par Rougier Gabon

L'étude pilote sur les crédits biodiversité aura lieu sur un **bloc d'environ 90.000 ha** de cette CFAD. Ce bloc correspond aux Unités Forestières de Gestion (UFG) 34 et 35, limitrophes au Parc National d'Ivindo. L'UFG 34 partie Ivindo a été exploitée de 2017 à 2021. L'UFG 35 est prévue d'être exploitée de 2024 à 2028.

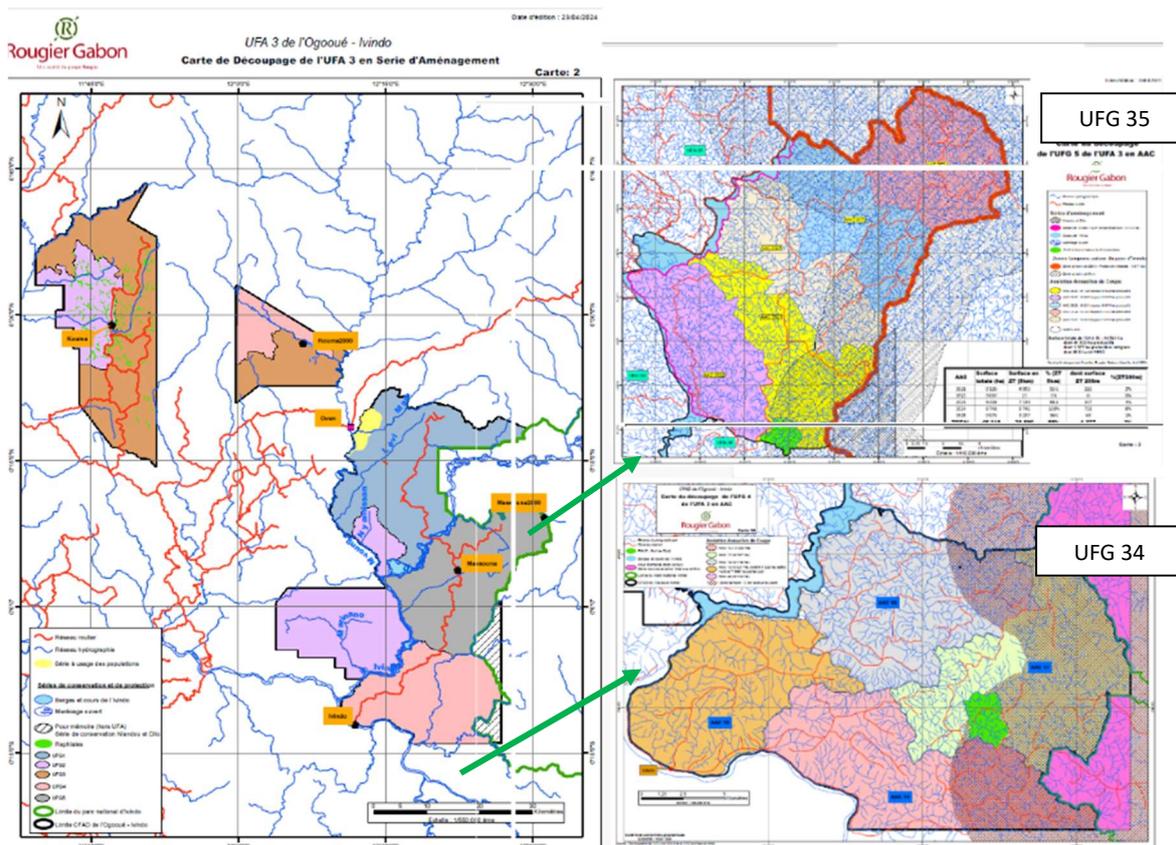


Figure 2. Localisation des UFG 34 et 35, limitrophes au Parc National d'Ivindo

2. Objectifs de la mission

La mission a pour objectif principal de recueillir des données essentielles pour l'obtention des crédits biodiversité sur un bloc forestier de 90.000 ha limitrophe au Parc National d'Ivindo. Cette CFAD étant gérée de manière durable, l'objectif est de tester si cette gestion permet de préserver/maintenir un écosystème de haute intégrité, qui pourrait être valorisée en crédits biodiversité.

Les experts devront aborder leur démarche en tenant compte de deux angles complémentaires : d'un côté les réflexions en cours au sein de l'UE pour encadrer et réglementer les crédits biodiversité (en cours ou à venir), et de l'autre une logique de marché (qui va acheter les crédits, et quelles exigences ces potentiels clients vont avoir).

Pour cela, deux campagnes de mesures seront nécessaires : une première qui donnera l'état initial de la biodiversité, une deuxième (deux ans après) pour mesurer l'état de la biodiversité. Les résultats de l'étude devront contribuer aux travaux de création de normes pour un futur marché des crédits biodiversité.

De manière spécifique, la mission devra :

- (1) **Analyser la demande du marché** pour les crédits biodiversité afin d'identifier les acheteurs potentiels et leurs exigences spécifiques¹. Cette analyse est essentielle, car elle peut orienter les choix de métriques à utiliser. Par exemple, les entreprises européennes cherchant à acquérir des crédits biodiversité seront probablement attentives à la conformité avec les réglementations actuelles et futures de l'UE². Par ailleurs, les entreprises, qu'elles soient de l'UE ou non,

¹ Voir par exemple les travaux du World Economic Forum (WEF, 2023. Biodiversity credits : demand analysis and market outlook) et de la Biodiversity Credit Alliance (BCA, 2023. Demand-side sources and motivations for biodiversity credit).

² [Métriques biodiversité ESRS](#) (liées à la Corporate Sustainability Reporting Directive), [Taxonomie](#), Green Claims.



s'aligneront sans doute sur les métriques privilégiées par les cadres de comptabilité entrepreneuriale émergents pour la biodiversité³. Cette section devra également examiner les modalités potentielles de vente des crédits (paiement unique, engagement à long terme, etc.). L'objectif n'est pas de fournir une analyse exhaustive du marché, mais plutôt de contextualiser et de justifier les choix de métriques, en les alignant sur les critères susceptibles d'intéresser le secteur privé. Ce point vise à démontrer que les choix méthodologiques sont éclairés et cohérents avec les attentes du marché.

- (2) Sur base du point 1, proposer et justifier les **métriques** (indicateurs) de biodiversité pertinentes à mesurer, en tenant compte de la condition des écosystèmes. La prise en considération de l'approche de mesure développée par le System of Environmental-Economic Accounting—Ecosystem Accounting-Ecosystem Condition Typology (UN SEEA EA ECT) des UN sera considérée comme un atout⁴.
- (3) Préciser la **technologie de biomonitoring** qui sera utilisée pour mesurer les métriques. La méthodologie devra également préciser les données de référence qui seront utilisées à titre comparatif pour évaluer le niveau de biodiversité de la zone d'étude.
- (4) Réaliser l'état des lieux de la biodiversité dans la zone à l'aide de **deux** campagnes de mesure, **la première démarrant avant la fin 2024 et la seconde deux ans après**. Les données devront être analysées afin de fournir des métriques/rapports de biodiversité à l'état initial et deux ans après dans un format permettant de comparer les deux séries de données et d'obtenir des crédits biodiversité.
- (5) Contribuer avec les partenaires du projet et la société civile gabonaise, à la réflexion - tant au niveau spécifique du présent projet qu'au niveau national- sur la concrétisation du marché des crédits biodiversité. Cette réflexion devrait porter, au-delà du sujet central de la métrique biodiversité, d'autres enjeux comme la **clé de répartition** entre les différentes parties prenantes (porteur du projet, gouvernement, communautés locales...) ou le respect des sauvegardes environnementales et sociales⁵. Cette réflexion pourrait également aborder le développement des registres publics de transparence des projets biodiversité (similaires à ceux que certains pays développent pour les projets carbone).
- (6) Optionnel : contribuer à la formation de jeunes gabonais à la méthodologie de collecte et analyse de données dans une perspective de développement du marché des crédits biodiversité.

3. Démarche et méthodologie

Les présents termes de référence n'imposent volontairement pas de démarche méthodologique complètement prédéfinie, afin de laisser des marges de propositions méthodologiques aux candidats. Toutefois, dans son caractère de test pilote financé par l'Union Européenne, il est attendu que les soumissionnaires prennent en compte les réflexions actuelles visant la réglementation des crédits biodiversité par l'UE.

Il est attendu que le soumissionnaire formule une proposition méthodologique complète pour la collecte et l'analyse des données au stade de l'offre.

³ En 2023, deux cadres volontaires clés (de pertinence globale) ont émergé pour le rapportage biodiversité des entreprises : le TNFD et le SBTN. En janvier 2024, 320 organisations, de 45 pays, se sont engagés à adopter le cadre de rapportage d'impacts biodiversité du TNFD ([lien](#)). En septembre 2024, le SBTN a annoncé que 150 compagnies cherchaient à adopter leur cadre de rapportage. La [Nature-Positive Initiative](#) (NPI) cherche de plus à créer un cadre, articulé sur le TNFD et SBTN, pour mesurer les impacts nets des entreprises sur la biodiversité.

⁴ Cette approche étant un dénominateur commun entre ESRS, TNFD, SBTN et NPI.

⁵ Un alignement avec les sauvegardes (UN Guiding Principles on Business and Human Rights and OECD Guidelines for Multinational Enterprises) et critères Do No Significant Harm ([lien](#)) de la Taxonomie UE augmentera l'attractivité des crédits sur le marché européen.



La phase de cadrage de la mission permettra ensuite de structurer de façon détaillée la démarche à suivre. Avant chaque mission de terrain, une réunion aura lieu avec les équipes de Nature+ et de Rougier Gabon.

Lors de la mise en œuvre de la prestation, les experts collaboreront étroitement avec les partenaires du projet, et avec la délégation de l'Union Européenne, qui est en cours de développement d'orientations sur les crédits biodiversité au niveau global.

Les données brutes et traitées prises lors de cet essai pilote seront mises à disposition de l'Action. Celles-ci pourront être utilisées par Nature+ et Gembloux Agro-Bio Tech pour mener des vérifications et leurs propres analyses indépendantes.

Le soumissionnaire se chargera d'obtenir les autorisations et autres permis nécessaires à la réalisation de cette mission (recherche, export ADNe,...) auprès des institutions de recherche au Gabon. Nature+ pourra apporter un appui en cas de besoin.

4. Livrables attendus

Les livrables attendus de ces missions sont :

- Note de la réunion de cadrage (**Livrable 1**) ;
 - Note méthodologique sur les métriques biodiversité à suivre (livrable 2)
 - Un rapport provisoire puis final de la première mission de terrain (**livrable 3a**) ainsi que les données brutes (**livrable 3b**) et traitées (**livrable 3c**) de la mission ;
 - Un rapport provisoire puis final de la deuxième mission de terrain (**livrable 4a**) ainsi que les données brutes (**livrable 4b**) et traitées (**livrable 4c**) de la mission ;
 - Un rapport final synthétique comprenant les informations relatives à l'évolution de la biodiversité sur la période, une méthodologie et des indicateurs permettant la création de standards en vue d'un futur marché de crédits biodiversité (**livrable 5**) dans les 3 mois suivant la finalisation de la deuxième phase de terrain ;
 - Un outil synthétique de communication diffusable concernant la méthodologie et les résultats de la mission, à destination du grand public (**livrable 6**).
-